



Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

12 mai 2026

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS



La Mairie et l'Association du Fort
invitent tous les habitants de
Bessoncourt à



- Apéro offert par la mairie
- Apportez votre repas (grillades, salades...), vos couverts
- Tables, bancs et barbecues à disposition
- Buvette sur place pour les boissons
- Animation musicale / apportez votre instrument !

RECHERCHE AGENTS SAISONNIERS

Afin de compléter l'équipe des agents des services techniques pour cet été, nous recherchons 2 jeunes (homme ou femme) pour les périodes du 1^{er} juillet au 31 juillet et du 1^{er} août au 31 août. Ces personnes devront assurer l'arrosage et l'entretien des plantations et divers travaux. Contrat de 30 heures hebdomadaires.

Le permis B est indispensable.

Merci de déposer lettre de motivation et CV au secrétariat de Mairie au plus tôt

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé exceptionnellement le vendredi 15 mai 2026

DU COTÉ DE LA MUNICIPALITÉ

Le Conseil Municipal a créé différentes commissions de travail dans certains domaines afin d'associer les bessoncourtois à la vie de la commune. C'est pourquoi, nous souhaitons faire appel à vous pour participer aux travaux des commissions en qualité de membres extérieurs :

- **environnement, fleurissement**
- **information et communication** (participation à l'élaboration d'un bulletin municipal...)
- **forêt et chemins** (participation aux commissions relatives aux travaux en forêt, à l'affouage...)
- **commission sécurité**

Si ces sujets vous intéressent et si vous souhaitez participer à la vie du village, vous pouvez vous inscrire par téléphone au secrétariat de mairie 03.84.29.93.67 ou par mail bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

GROUPEMENT D'ACHAT DE PELLETS ET FIOUL

La commune de Fosse-magne propose un groupement d'achats de fioul et granulés bois (pellets). Comme les années précédentes, un recensement est fait pour connaître le nombre de personnes intéressées pour rejoindre le groupement. Vous trouverez avec cette info express, la fiche de demande de produits et le règlement du groupement.

Si vous êtes intéressé, merci de compléter et déposer le document joint à la mairie, dans la boîte aux lettres ou par mail. bessoncourt.mairie@wanadoo.fr. **AVANT LE 18 MAI**

GROUPEMENT D'ACHATS - RÈGLEMENT

Approvisionnement en fioul domestique et granulés bois (pellets)
Commune de Bessoncourt – Campagne 2026

Diminuer la facture énergétique et redonner du pouvoir d'achat aux habitants sont les objectifs que les élus se sont fixés depuis 2021. Dans ce cadre, ils proposent aux habitants des tarifs groupés pour la fourniture de fioul domestique et de granulés bois (pellets). Cette opération est organisée et coordonnée bénévolement par les élus, en dehors de tout service municipal.

Article 1 – Objet de la convention

Il s'agit de satisfaire au meilleur prix les besoins en approvisionnement en fioul domestique et granulés bois (pellets) des habitants intéressés par ce groupement d'achat. Cette convention précise les conditions de mutualisation de commande et votre engagement vis-à-vis du groupement.

Article 2 – Conditions d'inscription

L'inscription est gratuite et ouverte à tous les habitants de la commune.

Pour vous inscrire, retournez ce document complété :

- Par courriel à : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr
- En le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie, qui se chargera de le réacheminer.

Les élus peuvent décider d'exclure un participant en cas de non-respect de la présente convention.

Article 3 – Sélection des fournisseurs

Une fois les inscriptions clôturées et les volumes estimés établis, les élus négocieront un tarif avantageux auprès des fournisseurs. Le fournisseur proposant les tarifs les plus compétitifs et respectant les critères de qualité retenus sera sélectionné.

Chaque participant sera ensuite recontacté avec l'offre négociée. Il aura alors le choix de :

- Confirmer son intérêt : ses coordonnées seront transmises au fournisseur, qui le contactera directement pour enregistrer la commande ferme, organiser la livraison et convenir du paiement.
- Renoncer à sa commande : sa participation s'arrête à ce stade, sans aucun engagement.
-

Important : le paiement s'effectue directement entre le client et le fournisseur. Les élus ne sont jamais impliqués dans la transaction financière.

Article 4 – Engagement

Le retour de ce document complété vaut inscription (**mais pas engagement**) au groupement et acceptation des présentes conditions.

L'engagement de commande ne devient définitif qu'après confirmation par le participant directement auprès du fournisseur (pas avec le retour de ce papier).

Article 5 – Responsabilité

Les élus coordonnateurs ont un rôle exclusivement de facilitateurs : ils mettent en relation les habitants avec le fournisseur afin de bénéficier d'un tarif de groupe. Ils n'interviennent pas dans la transaction commerciale et ne peuvent être tenus responsables du service rendu par le fournisseur, ni d'une éventuelle détérioration du matériel lors de la livraison.

Tout litige devra être traité directement avec le fournisseur. Le participant devra néanmoins en informer les élus coordonnateurs, afin que cela puisse être pris en compte pour les commandes futures.

FICHE DE DEMANDE DE PRODUITS

À RETOURNER AVANT LE 15 MAI 2026

Par courriel bessoncourt.mairie@wanadoo.fr ou en boîte aux lettres de la mairie

J'ai lu et j'accepte le règlement de groupement d'achat.

J'accepte que mes coordonnées soient transmises au prestataire retenu si je suis inscrit

NOM et Prénom :

Adresse :

Téléphone (obligatoire) :

Courriel :

Je suis intéressé(e) par une commande de :

| | Produit | Volume / Quantité |
|---|--|------------------------------|
| 1 | Fioul domestique qualité ordinaire | minimum 500 litres : _____ l |
| 2 | Fioul domestique qualité supérieure | minimum 500 litres : _____ l |
| 3 | Granulés bois (pellets) – sacs de 15 kg <i>Commande en palettes complètes uniquement (64 à 72 sacs selon fournisseur)</i> | Nombre de palettes : _____ |
| 4 | Granulés bois (pellets) – en vrac | Tonnage souhaité : _____ t |

Rappel : une commande de fioul doit être **supérieure à 500 litres**. Seules les commandes de palettes **entières** de pellets seront prises en compte.

Compte-tenu du contexte international et des prix actuellement très élevés, les propositions peuvent être assez tardives afin d'espérer une baisse de prix selon l'évolution de la situation.

Les livraisons auront lieu avant la période de chauffe de fin d'année.

| | |
|----------------|-----------|
| Fait à : _____ | Signature |
| Le : _____ | |

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (« Informatique et Libertés »), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Ce droit peut être exercé par courriel à bessoncourt.mairie@wanadoo.fr ou par courrier déposé à la mairie.